

9-2-81

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ PROCÈS VERBAL / 197

05045 P.V n° 460 du 9/02/81

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Enquête GEPAN -

N° PIÈCE

N° FEUILLET

ANALYSE : Témoignage de Madame C. R. , ayant vu des Objets Velants Non Identifiés (O.V.N.I)

81306684

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

L , L

Gendarme Agent de Police Judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S)

20

et

75

du

Code de Procédure Pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR

Neuf Février Mil neuf cent quatre vingt un , à 14 heures 45, recevons un appel téléphonique de Madame C. gardienne d'immeuble laquelle nous avise qu'elle a vu dans le ciel 2 Objets Velants Non Identifiés et qu'elle a avisé le GEPAN qui l'a dirigée sur nos services .

Invitée a se présenter à nos bureaux pour une déposition, cette dame se présente à 15 heures 00 . Nous l'entendons comme suit :

Madame V épouse C. R. née le à meuble, domiciliée française qui nous déclare à 15 heures 30 : gardienne d'immeuble de nationalité

-- Ce jour 9 Février 1981, vers 16 heures, je suis sortie de la maison pour promener mon chien sur un terrain de sport situé derrière mon domicile . Le chien était lâché dans le champ et je ne m'occupais plus de lui . Mon regard a été attiré dans le ciel par une boule de feu de couleur orangée qui était suivie d'une traînée de fumée grise . Cette sphère avançait relativement doucement comme cherchant a attérior . Cet objet est apparu devant moi a une hauteur d'environ trente mètres et a une distance d'environ 500 mètres . Je ne peux pas être précise dans les distances car cela s'est passé vite malgré tout . Il n'y avait aucun bruit, mais je m'attendais à une explosion . Il n'y avait pas de vent et la fumée tardait a se dissiper . J'ai perdu de vue la sphère en feu, à cause des obstacles présents dans l'horizon . Le ciel était très clair et en regardant à nouveau le ciel sur ma gauche, j'ai vu sortir des nuages une boule de feu identique a la première, qui prenait la même direction que la première, mais sans emettre de fumée . J'ai perdu de vue cette deuxième apparition . Quand tout avait disparu il était environ 14 heures 20 . Comme il y a à proximité, j'avais de suite pensé, à la première apparition d'un avion en feu, mais l'observation m'a prouvé le contraire . Je suis restée encore une minute ou deux pour voir, s'il n'y en avait pas une troisième . Bien qu'il y ai une bretelle d'auto route à proximité, je n'ai pas entendu le bruit caractéristique d'un avion . Rentré à mon domicile, j'ai aussitôt avisé le " G.E.P.A.N " par téléphone . J'avais noté ce numéro de téléphone lors d'une émission de télévision . C'est la première fois que je vois des OVNI, je ne suis pas une passionnée de ces phénomènes, je ne lis pas de revues traitant de ces sujets, Je n'ai pas une opinion fondée sur l'existence des OVNI . Sitôt le GEPAN avisé téléphoniquement, je vous ai avisé directement et je suis venue à vos bureaux . Je n'ai vu personne et je n'en ai parler à personne avant vous . Le 9 Février 1981 à 16 heures 50

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

- 2 Monsieur le Ministre des Armées Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire Bureau emploi-renseignement Section opérations (V-H) ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. de Groupement .

LE 14 / 02 / 1981

Major L Cdt La Brigade SIGNATURE ET CACHET

Deuxième feuillet

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y ajouter à y retrancher ou à y changer .

La personne entendue

L'A-P-J

Le même jour, nous adressons un message de renseignements aux autorités habituelles .

Nous entrons en contact avec la Brigade de Gendarmerie de , par moyen radio, leur demandant de nous aviser en cas de faits similaires .

Le G.E.P.A.N téléphoniquement, nous avise que de leur côté, ils alertent les services de contrôle de l'espace aérien et le Centre National d'études spatiales .

Nous nous rendons sur les lieux d'observation avec Madame C aux fins de poursuivre notre enquête .

Le Terrain de Sport, où se trouvait Madame C . au moment de son observation, se trouve au Nord de la Commune il est bordé par la Brette de l'Autoroute B . Les zones industrielles des Bardelles et de la Garenne, et de la ou réside Madame C .

Madame C , nous a indiqué des directions dans le ciel, où sont apparus les points lumineux et leurs trajectoires..

Poursuivant notre enquête, nous interrogeons des ouvriers sur des chantiers, aux entreprises et aux établissements . Aucune des personnes contactées n'a vu dans le ciel de choses pouvant être des O.V.N.I ..

La Brigade , nous signale qu'aucun fait similaire n'a été porté à leur connaissance .

Le 10 Février 1981 à 10 heures 00, le G.E.P.A.N , nous communique les renseignements suivants résultant de leur enquête :

" Les pompiers de , procèdent à des essais de fusées de détresse pourvues d'un parachute . Des essais de ce type ont été effectués le 9 Février 1981 au à 14 heures 30 . Les fusées éclairantes montent à une altitude de 100 à 200 mètres et restent allumées une minute .